

# HISTOIRE

Les Archives municipales vous présentent la fête de Neuilly.



Affiche de la fête de Neuilly de 1895  
A.M.N.S.S.

A la demande de l'abbé Delabordère, maire de Neuilly, un décret impérial du 10 juin 1815 « établit dans la commune de Neuilly une foire annuelle pour la vente des marchandises de toutes espèces ; cette foire durera depuis le 24 juin jusqu'au 2 juillet inclusivement ».

Cette foire qui se déroule lors de la fête patronale de l'église Saint-Jean-Baptiste, a pour objectif de favoriser le commerce local et d'attirer des promeneurs dans la ville. Les frais occasionnés par la fête sont alors couverts par une quête effectuée auprès des commerçants.

La fête se développe peu à peu. A partir de 1829, le conseil municipal lui alloue une subvention et en 1845, le roi Louis-Philippe attribue la somme de 200 Francs pour couvrir les frais d'organisation. Suite à un référendum de 1893, la fête a lieu désormais au mois de juin durant trois semaines et quatre dimanches. Elle se déroule sur les bas-côtés de l'avenue de Neuilly (actuelle avenue Charles de Gaulle), sur deux kilomètres, de la Porte Maillot au Pont de Neuilly. Elle prend dès lors le surnom de fête à Neu-Neu.

Dans les années 1930, les travaux de prolongement du métro s'accompagne de l'élargissement de l'avenue de Neuilly et nécessite le déplacement des deux lignes d'arbres en bordure de la chaussée. Le 20 décembre 1933, le Conseil municipal de Neuilly vote à regret la suppression

de la fête, rendue inévitable par les aménagements en cours. En effet, le déplacement des plantations ne permet plus aux forains d'avoir une place suffisante pour l'installation des manèges, théâtres et autres ménageries.

Si certains habitants sont favorables à cette décision en raison des nuisances que provoquent la fête (bruit, problèmes de circulation, insécurité, etc.), d'autres déplorent la fin d'un symbole de l'identité locale.

En 1934 et 1935, la manifestation est donc supprimée. Elle renaît temporairement en 1936 avant de fermer ses portes définitivement l'année suivante.



*Fête de Neuilly (carte postale ancienne)*  
2 Fi 3.18, A.M.N.S.S.

**La Vitrine des Archives : du 2 janvier au 31 mars 2018 dans le Vestibule d'Honneur, 2<sup>ème</sup> étage de l'Hôtel de Ville, de 9h à 17h30.**

Pour tous renseignements : [archivdoc@ville-neuillysurseine.fr](mailto:archivdoc@ville-neuillysurseine.fr)